

## AU FIL DE L'ACTU

LES BONS COMPTES  
FONT LES BONNES ÉCONOMIES

**CAPPELLE-EN-PÉVÈLE.** Ordre du jour restreint mercredi dernier au conseil municipal consacré à quelques délibérations où il fut surtout question d'économies.

Les élus ont tout d'abord décidé de renouveler la prise en charge de la contribution due à Noréade au titre de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur le budget de la commune.



Une bonne nouvelle pour les contribuables cappellois, ce service public qui regroupe l'ensemble des moyens hydrauliques pour lutter contre les incendies étant normalement soumis à l'impôt. Ils ont également entériné l'adhésion au « Service commun d'instruction Voirie » créé par la CCPC (Communauté de communes de la Pévèle Carembault) afin de bénéficier de conseils techniques dans leur mission d'entretien ou de rénovation de voiries et de réaliser quelques économies d'échelle. Enfin, ils ont décidé d'accompagner les familles volontaires dans l'adhésion au collectif « Zéro déchet sur notre territoire » initié par la CCPC. Une réunion d'information sera organisée en mairie en avril afin de sensibiliser les Cappellois à l'intérêt et aux avantages économiques de cette démarche. ■

G. S. (CLP)

UNE ANNÉE RECORD POUR LES DONNEURS  
DE SANG

**CAPPELLE-EN-PÉVÈLE.** Dimanche matin la salle des fêtes accueillait les bénévoles de l'Amicale du don du sang à l'occasion de la 45<sup>e</sup> assemblée générale de l'association.



Lucie Dutilleul, présidente de l'amicale, s'est félicitée de l'accroissement sensible des dons effectués en 2018. Cinq cent cinquante vies ont ainsi pu être sauvées grâce aux 1380 dons et 130 nouveaux donneurs enregistrés lors des six collectes organisées sur les communes de Templeuve, Cappelle, Genech, Louvil, Bersée, Mérignies et Ennevelin ! « Un record de 330 poches de sang collectées a même été établi lors de la Journée mondiale des donneurs de sang organisée à Templeuve le 14 juin 2018 » ! Pas question pour autant de baisser la garde. La volonté est donc toujours d'attirer et de fidéliser de nouveaux donneurs afin « d'éviter les périodes blanches, telles les vacances d'été, où les dons se font plus rares ! » ■ G. S. (CLP)

Dimanche 10 mars,  
le pèlerinage à Sainte-Rita  
fêtera son 90<sup>e</sup> anniversaire

Comme en atteste un ex-voto, une plaque de marbre, offerte par un pèlerin le 20 mai 1928, remerciement d'une grâce obtenue, le pèlerinage a aujourd'hui 90 ans.

**VENDEVILLE.** En 1928, Vendeville comptait 430 habitants. Quelque temps auparavant, Jeanne Dypersyn, dans le journal *La Croix*, proposait d'offrir, à l'une des paroisses plus pauvres de la région lilloise, une statue de sainte Rita en reconnaissance pour une grâce obtenue.

« Lors de la cérémonie de l'Assomption de Marie, le 15 août, 650 places assises ne suffisent pas pour accueillir les pèlerins. »

L'abbé Dumortier fait acte de candidature pour la paroisse, sa demande est acceptée. Il place la statue près du clocher, l'autel de l'époque présente un bas-relief représentant sainte Rita soignant un malade.

Dans les années 1950, la statue est déplacée à son emplacement actuel, plus propice à la prière. Peu de temps après l'arrivée de la statue, l'abbé obtient du monastère de Cascia une belle relique de sainte Rita. Très rapidement, les pèlerins affluent.

LES MURS RECOUVERTS  
DE MARBRE

Un regard sur les murs de l'église donne une indication précieuse sur la progression de la dévotion à



Chaque jour, 2 à 300 personnes franchissent la porte du sanctuaire pour rendre hommage à la sainte des causes perdues.

sainte Rita en l'église de Vendeville. Les pèlerins qui ont obtenu une grâce font déposer un ex-voto. On y lit la préoccupation des croyants de l'époque, des soucis de santé, la difficulté d'un examen à l'entrée de la vie active. La Seconde Guerre mondiale, principalement le retour des prisonniers, sont fréquemment cités. À cette époque, les murs de l'église Saint-Eubert sont entièrement recouverts par ces plaques de marbre. Pendant quelques années les ex-votos sont encore offerts à l'église qui les entropose en l'attente d'une solution, peu à peu l'habitude se perd.

L'abbé Régis Beils, recteur du pèlerinage, estime que chaque jour, 2 à 300 personnes franchissent la porte du sanctuaire. Lors de la cérémonie de l'Assomption de Marie, le 15 août, 650 places assises ne suffisent pas pour accueillir les pèlerins. Combien seront-ils dimanche 10 mars à 11 h pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du pèlerinage présidée par Monseigneur Laurent Ulrich, l'archevêque du diocèse ? Le témoignage de sœur Bernadette Moriau, miraculée de Lourdes, reconnue, lors des vêpres chantées de 16 h, va lui aussi attirer de nombreux fidèles. ■ V. L. (CLP)

Sœur Bernadette Moreau, miraculée  
de Lourdes, viendra témoigner

En 1966, Sœur Bernadette est victime d'un problème de dos que quatre interventions chirurgicales n'arrivent pas à résoudre. Appareillée, sous morphine, son périmètre de marche est de plus en plus limité. Elle porte en permanence un corset rigide. En juillet 2008, elle participe au pèlerinage de son diocèse à Lourdes et en revient dans sa communauté dans le même état qu'au départ. Le 11 juillet, en adoration dans la chapelle, elle ressent dans le corps une grande détente et une chaleur. Rentrée dans sa chambre, elle perçoit une voix intérieure qui lui demande d'enlever ses appareils, corset et attelle, elle obéit et

constate qu'elle peut à nouveau bouger sans douleur, elle arrête le neuro-stimulateur et la morphine. Le lendemain, elle marche 5 km dans la forêt. Un dossier médical est déposé au bureau des constatations médicales de Lourdes qui, en 2016, confirme la guérison inexplicable en l'état actuel des connaissances scientifiques. Le 11 février 2018, les autorités ecclésiastiques déclarent le caractère miraculeux de la guérison. C'est la 70<sup>e</sup> guérison de Lourdes déclarée miraculeuse par l'Église. ■

Sœur Bernadette Moreau présentera son témoignage, en l'église de Vendeville le 10 mars, à 16 h, lors des vêpres chantées.



Sœur Bernadette Moreau.